

« C'était ma parole contre la sienne »

Etienne*, atablé au côté de son épouse, soupèse les épreuves qui l'attendent encore. Ils viennent de décider de porter plainte contre un thérapeute globaliste** parisien. Etienne s'avoue effrayé du poids de la procédure à venir. Difficile d'accepter ainsi de porter sa souffrance au-devant de tous, surtout dans les cas de "faux souvenirs induits", dont Etienne, 61 ans, s'estime victime. Le 28 mars dernier, leur fille de 32 ans, cadette de trois enfants, accuse son père d'avoir pratiqué sur elle des sévices sexuelles lorsqu'elle avait 5 ans. Une bombe familiale. Ce médecin retraité de la vallée de l'Arve ne comprend pas. Le doute saisis d'abord son épouse, ses enfants. « Une telle annonce, c'est quelque chose de terrible. C'était ma parole qui criait son innocence, contre la

sienne », résume cet homme par la suite entré en dépression, qui a perdu 10 kilos. Mais rapidement, il apparaît aux proches d'Etienne « que c'était impossible ».

Répertoire nul part

Les parents contactent alors l'ADFI, se renseignent sur ce thérapeute que voit leur fille, laquelle travaille comme assistante commerciale dans la capitale. « Il n'a pas de plaque, n'est inscrit sur aucun registre professionnel. Tout de suite, l'ADFI a pensé aux faux souvenirs induits » note l'épouse d'Etienne. Ni psychiatre, ni psychologue, ni psychanalyste. Les faux souvenirs induits sont des souvenirs de viols "induits" par un thérapeute chez leur patient, qui n'en avait jamais fait état auparavant. Les dénoncia-

tions se font sur une période dont l'enfant, avant 5 ans, ne conserve pas de souvenir. Le profil est souvent le même : une fille de 30 à 40 ans, des parents plutôt aisés.

En se renseignant, la famille d'Etienne apprend que leur fille connaît une période de recherche ésotérique depuis plusieurs années. Voyance, tarot... « Trois de ses amis voient aujourd'hui le même thérapeute, et tous ont des problèmes avec leur père. J'ai appelé cette personne. Lui me dit que ma fille va très bien. Plus tard, dans une autre discussion, il me dira même qu'il me croit innocent ! Il n'exerce que depuis une quinzaine d'années, en est venu là suite à des problèmes personnels graves... Le thérapeute me racontait sa vie, comme ça, au téléphone ! » Un praticien qui intervient régulièrement

sur un radio au côté d'autres chroniqueurs : voyant, ozonothérapeute, chamane, énergéticien...

Aujourd'hui, les enfants d'Etienne et son épouse gardent un contact minimum avec leur sœur cadette, pour ne pas couper les liens. Les parents ont décidé de porter plainte contre le thérapeute, car Etienne estime « que ma fille est une victime, elle n'est pas coupable ». Les associations, ADFI, AFSI***... seront présentes, dans une procédure qui sera forcément difficile. Emotionnellement, et financièrement. Car il demeure compliqué de prouver, a contrario, que quelque chose n'a pas eu lieu. David Gossart

*Prénom d'emprunt./ ** Les globalistes soignent à la fois le corps physique, spirituel, et Jéthéré./*** Association des victimes de faux souvenirs induits

Les victimes, souvent des gens intelligents, avec des responsabilités

Roselyne Duvouldy est avocate à Annecy.

Vous avez beaucoup de dossiers associés à une déviance potentielle ?

Sur un cabinet comme le nôtre, j'en ai 6 en cours, pour ce qui concerne uniquement les cas de divorce. C'est souvent le point de départ. Ils sont fréquemment accompagnés de plaintes pénales : l'accusation de violence conjugale est un moyen de défense très utilisé. Dans ces dossiers, les premières victimes, ce sont les enfants, et le conjoint.

Qui est touché ?

C'est souvent la femme qui part dans cette dérive. Le mari a généralement de l'argent, et l'épouse est dans une recherche intellectuelle, cherche un sens à sa vie. Mais on n'a pas affaire à des gens en état de faiblesse. Ce sont des personnes intelligentes, professionnellement compétentes, fréquemment avec des responsabilités. La déviance n'intervient pas au travail, mais dans la vie quotidienne.

Quel peut être votre rôle dans ces ?

Mon premier travail, c'est de protéger les enfants, d'apporter la preuve que la personne n'a plus son discernement. Les gens, dans ce cas, ne sont pas de bonne ou de mauvaise foi, mais ils ne sont plus capables d'être

objectifs. Dès lors, laisse-t-on les enfants à une maman qui n'a plus ses repères, ou des repères qui ne sont plus les siens ? Notre rôle est d'attirer l'attention des magistrats, des enquêteurs, des experts. Aujourd'hui, l'ADFI commence à faire des conférences à destination de ces professions. Mais c'est très difficile, on avance à petits pas. Il faut arriver à faire savoir aux magistrats que ça existe, mais c'est dur.

Et prouver la réalité d'une déviance ne doit pas être chose facile... ?

Non. Pour cela nous sommes aidés par l'ADFI, ou la Mivilude (mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires) afin de monter les dossiers. Ainsi, les lectures sont parfois révélatrices, il y a des liens avec certains auteurs bien répertoriés. Ou encore, l'argent dépensé dans certains stages est un indicateur, tout comme les témoignages des parents, des amis, sur un changement de comportement dans la sphère familiale. Ces personnes sont finalement des coquilles vides, qui sont déconnectées de la réalité, et finissent par ne plus savoir rien faire sans le guide. Les personnes finissent par couper les liens, se séparer, et demander le divorce.

Propos recueillis par D.G.

Boîte à outils sceptique : « Esprit critique, es-tu là ? »

Ces quelques conseils, rédigés par l'observatoire zététique, visent à donner de simples indications sur l'œil critique qu'il convient de conserver en toutes circonstances.

1/Le **droit au rêve** a pour pendant le **droit à la vigilance** : « Esprit critique... es-tu là ? »

2/**Inexpliqué n'est pas inexplicable** : Une absence d'explication pour un phénomène n'est jamais la preuve de son caractère surnaturel mais seulement de notre incompetence à le comprendre.

3/**La charge de la preuve re-**

vient à celui qui l'affirme. Il est logiquement impossible de démontrer l'inexistence d'un phénomène. Aussi il revient naturellement à celui qui affirme l'existence d'un phénomène inconnu d'en apporter la preuve.

4/**Une allégation extraordinaire nécessite une preuve plus qu'ordinaire.** Pour prouver l'existence du Yéti, on ne peut se satisfaire d'une photo et d'une trace dans la neige.

5/**L'origine de l'information est fondamentale.** Le doute sur la validité d'une information est essentiel tant que la source et le contenu original de celle-ci ne sont pas connus.

"D'où vient l'information" et "qui la rapporte" sont deux questions à poser si l'on veut éviter de spéculer sur du vent.

6/**Quantité de preuves n'est pas qualité de la preuve.**

7/**La cohérence n'est pas une preuve.** Une théorie qui ne se contredit pas elle-même ne gagne pas pour autant en validité.

8/**Les croyances créent des illusions.** Notre subjectivité modifie grandement notre perception des événements. On se souvient de ce qu'on a bien voulu voir, et non pas de ce qu'il y avait à voir ou pas.

SANS LUI, ÇA N'EXISTERAIT PAS SANS VOUS, ÇA N'EXISTERAIT PLUS.



En octobre 1985, Coluche eut l'idée de lancer un appel à toutes les bonnes volontés pour distribuer des repas aux plus démunis. Les Restos du Cœur étaient nés. Sans cet artiste, et sa persévérance qui l'a amené à plaider cette cause devant le Parlement Européen, les Restos n'existeraient pas. Depuis, des dizaines de milliers de bénévoles participent chaque année à ce grand élan

de générosité qui a permis en 2006/2007 de servir plus de 81 millions de repas, de venir en aide à 23 300 bébés et de faire travailler 1200 personnes dans 175 ateliers et jardins d'insertion. Aujourd'hui, Coluche n'est plus là mais l'idée de lutter contre l'exclusion en donnant nourriture, chaleur et réconfort est plus que jamais d'actualité. Il est de notre responsabilité de la faire vivre.

Envoyez vos dons aux Restaurants du Cœur, 75515 Paris Cedex 15 ou www.restosducoeur.org



Les Restos du Cœur remercient vivement ce titre de presse de s'associer à leur action en leur offrant cet espace.